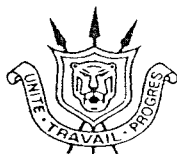


REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N° 1/ 01 DU 28 JANVIER 2019 PORTANT RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD CADRE PORTANT CREATION DE L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE, SIGNE A BUJUMBURA LE 26 FEVRIER 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu l'Accord Cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale, signé a Bujumbura le 26 février 2018 ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE

Article 1 : La République du Burundi ratifie l'Accord Cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale, signé à Bujumbura le 26 février 2018 ;

Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Bujumbura, le 28 janvier 2019,

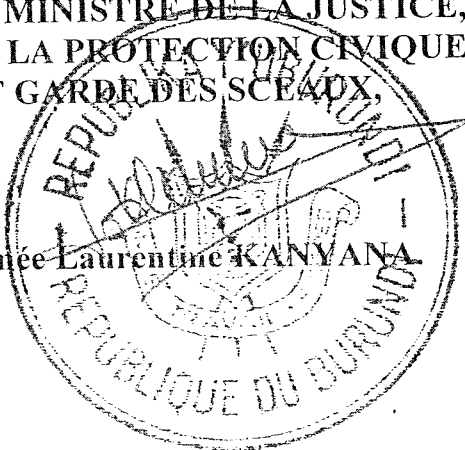
Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCILLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,
DE LA PROTECTION CIVIQUE
ET GARDE DES SCEAUX,

Aimée Laurentine KANYANA



(Handwritten signature and date)
28.1.2019

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI
DE L'ACCORD CADRE PORTANT CREATION DE L'ALLIANCE SOLAIRE
INTERNATIONALE, SIGNE A BUJUMBURA LE 26 FEVRIER 2018

Nous, Pierre NKURUNZIZA,

Président de la République du Burundi,

Ayant vu et examiné l'Accord Cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale,
signé à Bujumbura le 26 février 2018 ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions
conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

EN FOI DE QUOI, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du
Sceau de la République.

Fait à Bujumbura, le 28 janvier 2019,

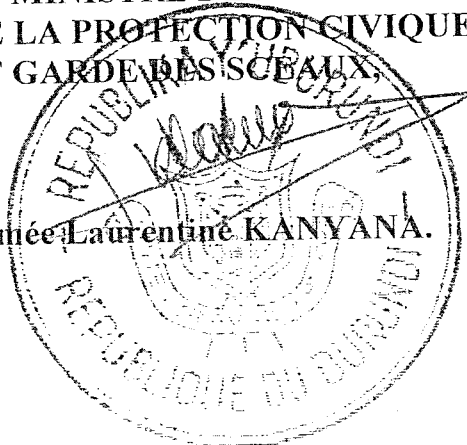
Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,
DE LA PROTECTION CIVIQUE
ET GARDE DES SCEAUX,

Aimée Laurentine KANYANA.



Handwritten signature and date:
28.1.2019